

# Réussir son entrée en alternance sans le bac : le plan d'action complet

---

## Préparation et outils indispensables

- Créer un compte sur le portail '1jeune1solution' pour accéder aux offres et localiser les entreprises.
- Rédiger un CV valorisant les compétences transversales (soft skills) : ponctualité, esprit d'équipe, maîtrise des outils numériques et expériences de bénévolat ou stages.
- Mettre en place un tableau de bord (Excel ou carnet) pour suivre les candidatures : nom de l'entreprise, date d'envoi, nom du recruteur et date de relance prévue.

## Accompagnement et orientation

- Contacter la Mission Locale pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé via le programme 'Contrat d'Engagement Jeune' (CEJ).
- Utiliser l'annuaire officiel du ministère du Travail ([inserjeunes.education.gouv.fr](http://inserjeunes.education.gouv.fr)) pour identifier les CFA par secteur et région.
- Participer physiquement aux job dating et journées portes ouvertes des CFA pour convaincre les recruteurs malgré l'absence de diplôme.

## Comprendre les contrats et conditions

- Choisir le type de contrat adapté : 'Contrat d'Apprentissage' (16-29 ans) ou 'Contrat de Professionnalisation' (dès 16 ans).
- Se renseigner sur la rémunération légale (pourcentage du SMIC selon l'âge et l'année de contrat).
- Vérifier son éligibilité aux aides locales (transport, équipement) sur le site de sa région pour lever les freins financiers.

## Suivi et formalisation

- Effectuer une relance systématique auprès des recruteurs tous les 7 à 10 jours après l'envoi de la candidature.
- Préparer le formulaire 'Cerfa n° 10103\*11' avec l'employeur une fois l'accord trouvé pour formaliser l'engagement.